



Séminaire « Soutenabilités »

Cycle 2 : les politiques publiques au prisme des soutenabilités

Construire un numérique soutenable

Note de contexte

Co-pilotage des séances avec la Fing

Le [premier cycle du séminaire](#), composé de séances ouvertes, s'est attaché à poser les concepts, à caractériser les problématiques de soutenabilités et à dresser un état des lieux des outils tant conceptuels qu'opérationnels de prise en compte de ces enjeux de soutenabilités.

L'objectif de ce [deuxième cycle](#) est de passer au crible une série de champs d'action publique dont il apparaît qu'ils présentent plusieurs risques d'insoutenabilités en réunissant autour de la table plusieurs acteurs de ces champs (ceux déjà engagés dans des démarches de soutenabilités et ceux responsables de politiques sectorielles – administratifs, chercheurs, associatifs...), et de demander à chacun de contribuer à un partage des constats sur les risques d'insoutenabilité de l'existant, un passage en revue des politiques publiques actuelles et des tentatives déjà engagées sur une transition vers la soutenabilité dans toutes ses dimensions, une identification des freins et des obstacles à cette transition et un exercice de prospective permettant d'identifier des pistes susceptibles de dénouer les nœuds identifiés et d'être « soutenable » sur les différents plans analysés tout en conservant la dimension systémique.

Les séances consacrées au numérique ont pour objectif de convier des porteurs de politiques publiques du numérique, de niveau national ou local et de les confronter aux questionnements ouverts par le séminaire. Il s'agit de réfléchir collectivement à l'avenir du numérique que nous voulons dans le contexte de la transition écologique et dans un environnement social où les progrès technologique et scientifique sont de plus en plus questionnés par les citoyens ; et aux stratégies et modes opératoires des acteurs publics, qui intègrent toujours plus de numérique dans leurs actions, sans que leur prise en compte éventuelle des soutenabilités soit tout à fait claire.

Les potentiels transformateurs du numérique sont riches et stimulants, son développement est consommateur de ressources, sa maîtrise collective est très incertaine, ses rôles dans la société sont ambivalents. **L'hypothèse de départ de ce séminaire est qu'il ne suffit pas d'intégrer le numérique et de s'y adapter, mais qu'il y a pour l'action publique des choix et des chemins à trouver afin d'articuler numérique et soutenabilités.**

Objectifs et démarche de la séance

Le numérique peut contribuer efficacement à la mise en œuvre des politiques de transitions à venir. Parce qu'il améliore les systèmes de prévision, qu'il permet une meilleure gestion de l'allocation des ressources et des moyens en général, **il peut jouer un rôle décisif dans l'accompagnement de la transition écologique et climatique.** Il est source de **nouveaux modèles de développement économiques et territoriaux.** Par ses modes de gouvernance par nature décentralisés et partagés, **il permet de penser à de nouvelles formes d'exercice de la démocratie et de la citoyenneté,** à de nouvelles formes d'échanges économiques et monétaires. Il est un puissant moteur de la transformation de notre vie quotidienne en proposant des services nouveaux, plus efficaces, plus performants, mieux répartis sur le territoire et plus inclusifs.

A quelles conditions et selon quelles modalités le numérique peut-il favoriser un modèle de développement plus sobre, plus durable ? Quels rôles ont à jouer les politiques publiques pour soutenir un numérique au service de l'intérêt général et de la démocratie, plus inclusif et équitable, plus respectueux de l'environnement ? Comment mieux valoriser les externalités positives de la transition numérique ? En d'autres termes, comment reprendre la main pour que les technologies numériques et les usages associés permettent d'agir dans l'intérêt collectif au profit d'une société plus résiliente et comment inciter les acteurs du numérique public à prendre en compte ces dimensions dans la mise en place de leurs actions ?

La méthode

Pour répondre à ces questions, nous proposons **une approche, basée sur l'observation de politiques publiques existantes** (dispositifs remarquables ou ayant déjà pris en compte ces enjeux de soutenabilités et de transition) et **le débat avec les porteurs de ces politiques publiques et des experts** pour aborder avec eux les questions suivantes :

- **Comment évaluer des projets numériques sur des critères de soutenabilité,** qui peuvent englober des dimensions techniques, économiques, sociales, environnementales ?
- **Quelle est la déclinaison possible de critères de soutenabilité sur le "terrain",** étant entendu que les politiques publiques numériques recouvrent autant des enjeux d'inclusion, d'aménagement du territoire, de concentration financière, de libertés publiques, d'empreinte environnementale et sociale, de financements, etc. ?
- **Quels sont les freins et les obstacles** à la prise en compte de ces enjeux ?

- **Quelles sont les instances et les modalités qui permettent d'arbitrer entre des injonctions contradictoires** par exemple entre des impératifs de développement économique et la protection des individus ou de l'environnement ?
- Quels sont les domaines où **une politique publique ou un cadre réglementaire serait nécessaire** mais n'existe pas aujourd'hui ?

Par le choix des exemples et des participants nous souhaitons en particulier :

- « **débusquer** » **les contradictions**, dans les politiques menées, en identifiant des conflits entre des objectifs sectoriels et des objectifs plus globaux (par exemple réduction des émissions carbone ou une plus grande indépendance technologique) ;
- **réfléchir à ce que pourrait être une culture numérique de la soutenabilité et/ou une culture de la soutenabilité numérique, comme on parle de culture de l'évaluation, dans la définition des politiques publiques du numérique** et quels pourraient être les apports d'un numérique soutenable dans la définition d'autres politiques publiques, par exemple en matière de politique d'achat public.

1. Un numérique au service d'une économie plus résiliente

La concentration de l'économie numérique aux mains de grands acteurs mondiaux s'est accélérée depuis une dizaine d'années et leurs profits sont désormais colossaux. Pourtant les GAFAM réinvestissent très faiblement dans l'innovation ou l'économie productive¹. Au-delà de ce pouvoir financier, leurs services sont devenus incontournables pour le développement de l'économie et des entreprises. Ces groupes ont également des stratégies d'acquisition qui ont pour objectif de capter des technologies, des brevets, des compétences (voir par exemple l'épisode du rachat de Waze par Google) et à accumuler toujours plus de données éliminant ainsi de potentiels concurrents. Quelles conséquences cette domination financière, technologique et commerciale peut-elle avoir sur le développement des entreprises françaises du numérique et en particulier des TPE et PME ?

Dans quelle mesure, l'accélération de la numérisation des entreprises, n'accroît-elle pas des relations de dépendance à l'égard de sociétés étrangères non soumises aux cadres de régulation européens ?

L'Etat dispose de différents leviers d'action (législatifs, fiscaux ou financiers) ; le droit de la concurrence est par exemple un outil souvent évoqué dans ce domaine.

Ce que nous chercherons à questionner plus particulièrement dans ce premier atelier, **c'est le rôle que peuvent jouer les politiques publiques d'accompagnement à la transformation numérique des entreprises pour limiter ce risque**. De quels outils l'administration dispose-t-elle pour évaluer les liens de dépendance qui peuvent émerger ? Dans quelle mesure les décisions d'investissement public peuvent-elles tenir compte de ces aspects ? Quelles sont les solutions alternatives technologiques, économiques, juridiques qui existent ?

2. Un numérique au service de la transition écologique ?

¹ Les géants du numérique [2] : un frein à l'innovation ? .- Fondation de l'innovation politique fondpol.org, nov. 2018 <http://www.fondapol.org/etude/les-geants-du-numerique-2-un-frein-a-linnovation/>

Les impacts environnementaux du numérique sont désormais largement connus, qu'il s'agisse des émissions carbonees (4% des émissions mondiales en 2018), de la consommation énergétique (12% de l'électricité en France) ou encore des effets rebonds liés aux usages (l'explosion de l'usage des vidéos qui représente environ 60% du trafic mondial sur Internet). Plusieurs rapports ont permis d'établir des indicateurs fiables² et les mesures visant à réduire ces impacts sont d'ores et déjà à l'agenda politique³. A l'inverse le numérique, source d'efficacité, est largement évoqué comme levier potentiel de la transition écologique (smart grid, smart cities, smart home etc.).

L'objet de la séance sera d'identifier quels sont les bénéfices et les externalités positives que le numérique est en mesure de générer en matière environnementale et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour illustrer cette réflexion, **nous nous pencherons plus particulièrement sur les politiques publiques de soutien aux projets de Smart Cities**. En présence des financeurs publics, des collectivités, des porteurs de projets, nous chercherons à déterminer si les objectifs affichés ont pu être atteints (réduction de la consommation énergétique, gestion plus efficace des équipements urbains, meilleurs niveaux de services, etc.) ? Les promesses des investisseurs publics ou privés, celles des acteurs du numérique, ont-elles été tenues ? Peut-on objectiver les bénéfices de la numérisation sur l'environnement ? Quels sont les indicateurs retenus qui justifient les décisions d'investissements ? Quels sont les enseignements et les retours d'expérience de collectivités qui se sont engagées dans des projets de ce type ? Quels sont les outils qui pourraient être généralisés ?

3. Le numérique au service de la transformation publique et de la démocratie

Le poids économique et la domination technologique des multinationales de la Tech ont aussi d'importantes conséquences sociales, notamment sur le fonctionnement de nos institutions, de notre administration et d'une certaine façon rendent plus complexe la mise au point de politiques publiques. Ces constats ont été largement partagés⁴ ⁵ et ont fait l'objet d'intéressantes propositions⁶. Dans ce dernier atelier nous souhaitons donc interroger la transformation numérique de l'Etat et sa capacité à mettre en place des outils qui accompagneront la résilience de nos institutions. **Comment passer d'une transformation numérique à une transformation numérique soutenable de l'Etat qu'il s'agisse des**

² Le livre blanc numérique et environnement, Iddri, FING, WWF France, GreenIT.fr 2018, <https://fing.org/publications/livre-blanc-numerique-et-environnement.html> ; Pour une sobriété numérique, Shift, Project, 2018 <https://theshiftproject.org/article/pour-une-sobriete-numerique-rapport-shift/> ou encore les travaux du Green IT.

³ Proposition de loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, présentée par Patrick CHAIZE, Guillaume CHEVROLLIER, Jean-Michel HOULLEGATTE, Hervé MAUREY, <http://www.senat.fr/leg/pp120-027.html>

⁴ Voir le rapport du Stigler Committee on Digital platform : " *Les plateformes numériques sont des acteurs politiques de puissance unique. Ils réunissent 5 caractéristiques clés qui présentent des risques majeurs pour leur contrôle démocratique : l'argent leur pouvoir économique est immense ; les médias : ils sont des médias ou sont les points d'accès aux médias ; la complexité : leur taille, leur complexité, opacité rendent l'élaboration d'outils réglementaires et de contrôle difficile ; la connectivité : l'accessibilité, leur succès auprès des consommateurs et le nombre de leurs utilisateurs, rende difficile toute tentative de contestation à leur égard [...]* »

⁵ <https://esprit.presse.fr/actualites/cedric-o-le-digital-markets-act-un-nouveau-chapitre-dans-l-histoire-du-droit-de-la-concurrence-43201>

⁶ Ubérisons l'État ! Avant que d'autres ne s'en chargent, par Clément Bertholet et Laura Létourneau .- Armand Colin, 2017

choix d'infrastructures, d'équipements ou de solutions logicielles. Quelles sont les approches de la soutenabilité dans les stratégies actuelles de transformation numérique de l'action publique ? Comment construire une administration numérique de confiance, garante des libertés publiques et individuelles ? La dématérialisation systématique des procédures administratives est-elle soutenable ? Dans quelles instances démocratiques et selon quelles modalités de gouvernance ces choix sont-ils débattus par les citoyens ou leurs représentants ?

Dans les politiques mises en œuvre pour la transformation numérique des administrations, l'Etat a d'ores et déjà fait des choix qui visent à favoriser un numérique inclusif, ouvert, innovant, favorisant l'ouverture des données, les logiciels open-source, l'accessibilité des services publics, l'ouverture des algorithmes. Le gouvernement français participe d'ailleurs au Partenariat international pour un Gouvernement ouvert⁷. Mais **cet atelier s'intéressera à l'inscription de ces sujets dans la transformation numérique de l'administration et son déploiement dans les territoires et notamment** le volet transformation numérique de l'Etat et des collectivités dans le plan de relance.

⁷ <https://www.opengovpartnership.org/fr/members/france/>